

---

États financiers de  
Musée Régional  
de la Côte-Nord inc.

31 mars 2021

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État des résultats	4 - 5
État de l'évolution des actifs nets	6
Bilan	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 17
Annexes	18 - 19

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
Musée Régional de la Côte-Nord inc.

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Musée Régional de la Côte-Nord inc. (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observations – informations comparatives retraitées

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 ont été retraitées. Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 (avant les ajustements effectués aux fins du retraitement de certaines informations comparatives décrits dans la note 2) ont été audités par un autre cabinet d'auditeurs qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 2 décembre 2020. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le Rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous nous attendons à obtenir le Rapport annuel de performance après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans ce Rapport annuel de performance, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, S.F.

1

Le 8 décembre 2021

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A121151

# Musée Régional de la Côte-Nord inc.

## État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2021

		2021 \$	2020 \$ (redressé)
	Annexes		
<b>Produits</b>	A	<b>465 763</b>	383 668
<b>Charges</b>			
Administration			
Salaires et charges sociales		<b>195 861</b>	200 989
Assurances des administrateurs		<b>2 023</b>	1 824
Perfectionnement, congrès, déplacements et représentation		<b>4 976</b>	14 471
		<b>202 860</b>	217 284
Fonctionnement			
Entretien et réparations		<b>2 176</b>	2 222
Fournitures de bureau et frais remboursables		<b>7 095</b>	7 699
Honoraires professionnels et consultants		<b>24 881</b>	28 726
Location d'équipement		<b>2 990</b>	3 336
Publicité, animation et édition		<b>766</b>	9 358
Taxes, licences et permis		<b>2 276</b>	4 885
Télécommunications		<b>7 401</b>	4 045
Intérêts et frais bancaires		<b>5 209</b>	6 481
Intérêts sur la dette à long terme		<b>85 790</b>	21 476
Amortissement des immobilisations corporelles		<b>103 357</b>	34 682
Amortissement des frais de financement		<b>1 300</b>	-
		<b>243 241</b>	122 910
Activités muséologiques			
Achat pour revente		<b>21 187</b>	29 039
Activités éducatives		<b>29</b>	100
Compensation aux artistes et déplacements		<b>5 612</b>	4 550
Montage d'exposition et vernissages		<b>6 502</b>	8 284
		<b>33 330</b>	41 973
		<b>479 431</b>	382 167
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges avant projets et autres produits et charges		<b>(13 668)</b>	1 501
<b>Projets</b>			
Projet Vieux poste	B	<b>(4 843)</b>	44 702
Revenus du projet Virée de la Culture	C	-	1 000
Revenus du projet Culture et inclusion	D	<b>2 700</b>	-
Charges du projet Virée de la Culture	C	-	(1 397)
Charges du projet Culture et inclusion	D	<b>(3 600)</b>	-
		<b>(5 743)</b>	44 305
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges avant autres produits et charges		<b>(19 411)</b>	45 806

**Musée Régional de la Côte-Nord inc.****État des résultats**

Exercice terminé le 31 mars 2021

	<b>2021</b>	2020
	<b>\$</b>	\$
Annexes		(redressé)
<b>Autres produits et charges</b>		
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	<b>(26)</b>	-
Subvention salariale d'urgence pour les entreprises canadiennes	<b>85 250</b>	-
Subvention COVID-19 – Ministère de la Culture et des Communications	<b>45 000</b>	-
Subvention Fonds d'urgence COVID-19 – Patrimoine canadien	<b>36 539</b>	-
	<b>166 763</b>	-
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>147 352</b>	45 806

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**Musée Régional de la Côte-Nord inc.****État de l'évolution des actifs nets**

Exercice terminé le 31 mars 2021

	Notes	<b>2021</b>			2020
		<b>Investis en immobilisations</b> \$	<b>Non affectés</b> \$	<b>Total</b> \$	Total \$ (redressé)
Solde au début		<b>627 130</b>	<b>201 549</b>	<b>828 679</b>	662 649
Redressement affecté aux exercices antérieurs	2	<b>(853)</b>	<b>(110 915)</b>	<b>(111 768)</b>	8 456
Solde redressé, au début		<b>626 277</b>	<b>90 634</b>	<b>716 911</b>	671 105
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		<b>(14 494)</b>	<b>161 846</b>	<b>147 352</b>	45 806
Investissement en immobilisations corporelles		<b>43 869</b>	<b>(43 869)</b>	-	-
Ajustement des immobilisations corporelles		<b>(223 044)</b>	<b>223 044</b>	-	-
Variation des subventions à recevoir		<b>(70 964)</b>	<b>70 964</b>	-	-
Remboursement de la dette à long terme		<b>70 964</b>	<b>(70 964)</b>	-	-
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		<b>(26)</b>	<b>26</b>	-	-
Variation de l'emprunt bancaire		<b>55 348</b>	<b>(55 348)</b>	-	-
Augmentation des apports reportés		<b>(66 580)</b>	<b>66 580</b>	-	-
Variation des retenues à payer sur contrat		<b>246 528</b>	<b>(246 528)</b>	-	-
Solde à la fin		<b>667 878</b>	<b>196 385</b>	<b>864 263</b>	716 911

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Musée Régional de la Côte-Nord inc.

## Bilan

au 31 mars 2021

		2021 \$	2020 \$ (redressé)
	Notes		
<b>Actif</b>			
À court terme			
Encaisse		626 074	482 258
Débiteurs		2 524	5 926
Stocks		3 073	985
Charges payées d'avance		4 012	182
Sommes à recevoir de l'État		3 312	-
Subvention à recevoir – Intérêts		20 818	21 476
Subventions à recevoir – Projet Rénovation		75 348	75 348
Subvention salariale à recevoir (SSUC)		19 450	-
Tranche de la subvention à recevoir – Projet encaissable à moins d'un an	5	58 057	15 608
		<b>812 668</b>	601 783
Immobilisations corporelles	4	3 721 187	4 003 745
Collections	12	537 545	537 545
Subvention à recevoir – Projet	5	1 693 587	1 807 000
		<b>6 764 987</b>	6 950 073
<b>Passif</b>			
À court terme			
Emprunt bancaire	6	-	55 348
Créditeurs et charges à payer	7	34 366	308 786
Sommes à remettre à l'État		-	2 674
Subventions de fonctionnement perçues d'avance		175 439	15 608
Tranche à court terme de la dette à long terme (nette de l'amortissement des frais de financement)	8	56 757	15 608
		<b>266 562</b>	398 024
Dette à long terme	8	1 689 687	1 800 500
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	9	3 671 402	3 694 985
Subventions d'investissement perçues d'avance	10	273 073	339 653
		<b>5 900 724</b>	6 233 162
Éventualité et engagements	13 et 14		
<b>Actifs nets</b>			
Investis en immobilisations	11	667 878	626 277
Non affectés		196 385	90 634
		<b>864 263</b>	716 911
		<b>6 764 987</b>	6 950 073

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**Musée Régional de la Côte-Nord inc.****État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$ (redressé)
Notes		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>147 352</b>	45 806
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>103 357</b>	34 682
Amortissement des frais de financement	<b>1 300</b>	-
Amortissement des apports reportés	<b>(90 163)</b>	(22 569)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	<b>26</b>	-
	<b>161 872</b>	57 919
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	15 <b>(142 541)</b>	<b>(32 540)</b>
	<b>19 331</b>	25 379
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(43 869)</b>	(87 430)
Ajustement des immobilisations corporelles	<b>223 044</b>	-
Augmentation des subventions à recevoir – Intérêts	<b>(20 818)</b>	(21 476)
Encaissement de la subvention à recevoir – Intérêts	<b>21 476</b>	184 383
Augmentation de la subvention à recevoir – Projet	-	(307 000)
Encaissement de la subvention à recevoir – Projet	<b>70 964</b>	31 420
	<b>250 797</b>	(200 103)
<b>Activités de financement</b>		
Variation de l'emprunt bancaire	<b>(55 348)</b>	-
Produit d'emprunt à long terme	-	307 000
Remboursement de la dette à long terme	<b>(70 964)</b>	(31 420)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>66 580</b>	476 501
Subventions d'investissement perçues d'avance	<b>(66 580)</b>	339 653
Ajustement des apports reportés afférents aux immobilisations	-	(618 190)
	<b>(126 312)</b>	473 544
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>143 816</b>	298 820
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<b>482 258</b>	183 438
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>626 074</b>	482 258

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 15.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## **1. Description de l'organisme**

Musée Régional de la Côte-Nord inc. (l'« Organisme »), constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa principale activité consiste à administrer les biens du Musée Régional de la Côte-Nord.

## **2. Redressement affecté aux exercices antérieurs**

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2021, l'Organisme a déterminé qu'il a incorrectement traité certaines informations comptables afférentes aux résultats, aux subventions à recevoir, aux immobilisations, aux crédateurs et charges à payer et aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de l'exercice terminé le 31 mars 2020 et afférentes aux résultats, aux subventions reportées et aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de l'exercice terminé le 31 mars 2019.

À la suite du 4<sup>e</sup> avenant de l'accord entre la ministre de la Culture et des Communications et le Musée, un ajustement de 110 915 \$ s'est avéré nécessaire afin de redresser l'excédent des produits sur les charges et la subvention à recevoir – aide au fonctionnement au 31 mars 2020.

Durant l'exercice terminé le 31 mars 2017, le Musée Régional de la Côte-Nord a entrepris un projet de réfection et de mise aux normes au bâtiment du musée, notamment en ce qui concerne la toiture, l'ensemble du revêtement extérieur, les portes et les fenêtres, le système de climatisation et certaines caractéristiques des salles d'exposition. À la suite de nouvelles interprétations des ententes conclues dans ce projet, des ajustements se sont avérés nécessaires pour redresser les états financiers de 2020 et de 2019.

Au final, l'Organisme a donc constaté des ajustements des exercices antérieurs pour corriger les erreurs découlant de l'avenant et du projet de réfection et de mise aux normes au bâtiment. Il a retraité les états financiers de 2020 en diminuant de 111 767 \$ l'excédent des produits sur les charges pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, en diminuant de 111 767 \$ le solde d'ouverture des actifs nets au 1<sup>er</sup> avril 2020, en diminuant l'actif de 302 098 \$ au 31 mars 2020 et en diminuant le passif de 190 331 \$. Il a aussi retraité les états financiers de 2019 en augmentant de 8 456 \$ l'excédent des produits sur les charges pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 et en augmentant de 8 456 \$ le solde d'ouverture des actifs nets au 1<sup>er</sup> avril 2019.

## **3. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans les autres produits de l'état des résultats.

### **3. Méthodes comptables (suite)**

#### *Instruments financiers (suite)*

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode d'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode d'amortissement linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

#### *Constatation des produits*

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

L'Organisme constate les cotisations des membres et ses autres produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque les services sont rendus ou les marchandises ont été livrées aux clients, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

#### *Stocks*

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Toute dépréciation des stocks pour ramener ceux-ci à la valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges dans la période. Lorsque la valeur nette de réalisation augmente par la suite, la dépréciation déjà comptabilisée est reprise et comptabilisée comme une réduction du montant des stocks passés en charges dans le coût des ventes au cours de la période où la reprise a lieu.

L'Organisme détient des stocks en consignations, les achats en lien avec ces stocks sont comptabilisés au moment de la vente du produit et ne sont pas inclus dans la valeur des stocks.

**3. Méthodes comptables (suite)***Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Ces apports sont amortis au même taux que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes :

Bâtiment	Dégressif	2,5 %
Matériel spécialisé – construction	Dégressif	5,0 %
Améliorations locatives	Dégressif	10,0 %
Matériel de bureau et outillage	Dégressif	20,0 %
Matériel spécialisé – exploitation	Dégressif	20,0 %
Logiciels	Dégressif	50,0 %
Aménagement de salles pour les expositions permanentes	Linéaire	10,0 ans

*Réduction de valeur*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation corporelle. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

*Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles*

Les subventions reçues pour l'achat de matériel, d'ameublement et d'améliorations locatives sont portées aux livres à ce compte. Elles sont amorties annuellement selon la même méthode d'amortissement que les immobilisations corporelles pour lesquelles elles ont été reçues. Les autres subventions d'exploitation sont réduites au fur et à mesure que la dépense est engagée. Les subventions reçues pour la construction du musée sont reportées et sont amorties depuis que le musée est en activité.

*Apports reçus sous forme de services*

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services rendus par la municipalité. Ces apports et les dépenses correspondantes n'ont pas été comptabilisés.

*Collections*

Les collections sont capitalisées au coût au bilan. Le coût des pièces de collection reçues en apport correspond à leur juste valeur au moment de l'apport et est comptabilisé à titre de produit à titre d'augmentation directe de l'actif net.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les liquidités soumises à des restrictions et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

**3. Méthodes comptables (suite)***Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les principales estimations utilisées sont la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des actifs à long terme et la juste valeur de certains instruments financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**4. Immobilisations corporelles**

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2021 Valeur comptable nette \$	2020 Valeur comptable nette \$ (redressé)
Terrain	145 790	-	145 790	145 790
Bâtiment	5 016 155	1 507 164	3 508 991	3 780 438
Matériel spécialisé – construction	607 244	586 391	20 853	21 951
Améliorations locatives	115 449	105 341	10 108	11 231
Matériel de bureau et outillage	176 620	160 609	16 011	20 043
Matériel spécialisé – exploitation	199 029	179 595	19 434	24 292
Logiciels	16 766	16 766	-	-
Aménagement de salles pour les expositions permanentes	329 582	329 582	-	-
	<b>6 606 635</b>	<b>2 885 448</b>	<b>3 721 187</b>	<b>4 003 745</b>

**5. Subvention à recevoir – Projet**

	2021 \$	2020 \$
Subvention à recevoir – projet Virée de la Culture d'un montant autorisé de 145 600 \$, au taux de 3,93 %, échue durant l'exercice	-	15 608
Subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications – Projet Rénovation, d'un montant autorisé de 1 807 000 \$, au taux de 4,82 %, encaissable par versements semestriels de 70 897 \$, capital et intérêts, renouvelable en janvier 2025 et échéant en janvier 2041	<b>1 751 644</b>	1 807 000
	<b>1 751 644</b>	1 822 608
Tranche à court terme	<b>58 057</b>	15 608
	<b>1 693 587</b>	1 807 000

**6. Emprunt bancaire**

L'Organisme dispose d'une marge de crédit autorisée par le biais d'un découvert bancaire de 50 000 \$ au taux préférentiel majoré de 1,50 %, garantie par les comptes clients et les stocks. Aucun montant n'est utilisé au 31 mars 2021. Au 31 mars 2021, le taux préférentiel était de 2,45 %.

**7. Crédoiteurs et charges à payer**

	<b>2021</b>	2020
	<b>\$</b>	\$ (redressé)
Créditeurs	<b>4 221</b>	280 148
Salaires et charges sociales à payer	<b>9 325</b>	7 162
Intérêts à payer	<b>20 820</b>	21 476
	<b>34 366</b>	308 786

**8. Dette à long terme**

	<b>2021</b>	2020
	<b>\$</b>	\$
Emprunt, d'un montant autorisé de 145 600 \$, au taux de 3,93 %, garanti par une subvention à recevoir équivalente, échu durant l'exercice	-	15 608
Emprunt, d'un montant autorisé de 1 807 000 \$, au taux de 4,82 %, garanti par une subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications équivalente, remboursable par des versements semestriels de 70 897 \$, capital et intérêts, renouvelable en décembre 2024, échéant en décembre 2040	<b>1 751 644</b>	1 807 000
Frais de financement	<b>(5 200)</b>	(6 500)
	<b>1 746 444</b>	1 816 108
Tranche à court terme	<b>56 757</b>	15 608
	<b>1 689 687</b>	1 800 500

Les versements de capital requis au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	\$
2022	58 057
2023	60 889
2024	63 859
2025	1 568 840

**9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition des immobilisations corporelles suivantes :

	2021 \$	2020 \$ (redressé)
Terrain	<b>145 800</b>	145 800
Bâtiment	<b>4 982 222</b>	4 915 642
Matériel spécialisé – construction	<b>791 988</b>	791 988
Matériel de bureau et outillage	<b>18 310</b>	18 310
Matériel spécialisé – exploitation	<b>70 161</b>	70 161
Aménagement de salles pour les expositions permanentes	<b>258 178</b>	258 178
	<b>6 266 659</b>	6 200 079
Amortissement cumulé	<b>(2 595 257)</b>	(2 505 094)
	<b>3 671 402</b>	3 694 985

**10. Subventions d'investissement perçues d'avance**

Les subventions perçues d'avance sont des montants reçus qui seront utilisés pour la finalisation du projet de réfection et de mise aux normes au bâtiment du musée.

Les variations survenues pour l'exercice sont les suivantes :

	2021 \$	2020 \$
Solde au début	<b>339 653</b>	-
Ajouts	-	339 653
Déductions	<b>(66 580)</b>	-
	<b>273 073</b>	339 653

**11. Actifs nets investis en immobilisations**

	2021 \$	2020 \$ (redressé)
Subventions à recevoir – Projet Rénovation	<b>75 348</b>	75 348
Immobilisations corporelles, déduction faite de l'amortissement cumulé	<b>3 721 187</b>	4 003 745
Collections	<b>537 545</b>	537 545
Subvention à recevoir – Projet	<b>1 751 644</b>	1 822 608
Emprunt bancaire	-	(55 348)
Retenues à payer sur contrat	-	(246 528)
Dette à long terme	<b>(1 746 444)</b>	(1 816 108)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>(3 671 402)</b>	(3 694 985)
	<b>667 878</b>	626 277

## **12. Collections**

### *Descriptions des collections*

Les collections du Musée Régional de la Côte-Nord sont réparties en plusieurs secteurs, soit en ethnologie, en archéologie, en beaux-arts et en sciences naturelles.

De façon plus précise, nous pouvons dénombrer 3 772 pièces en beaux-arts. Il s'agit principalement de peintures, de sculptures, d'estampes, de dessins et de photographies. Ces pièces ont été créées par des artistes de réputation internationale, nationale ou encore régionale.

La collection d'ethnologie comporte 1 584 artefacts de nature très diversifiée.

La collection d'archéologie est composée d'artefacts préhistoriques (environ 30 % de la collection) et d'artefacts historiques (environ 70 % de la collection) provenant de différents sites de la Côte-Nord.

Finalement, la collection en sciences naturelles est composée de 110 spécimens naturalisés d'ornithologie et de mammalogie.

## **13. Éventualité**

Une poursuite a été intentée contre l'Organisme par un sous-traitant d'un entrepreneur ayant réalisé des travaux de rénovation de l'immeuble situé au 500, boulevard Laure, et détenteurs d'hypothèques légales de construction sur ledit immeuble pour créances impayées d'un montant de 176 872 \$ plus intérêts. Pour la poursuite, l'Organisme, par ses procureurs, a requis l'intervention de la compagnie d'assurances de l'entrepreneur à titre de caution, laquelle a fait cession de ses biens. Des négociations sont en cours avec la caution pour sa participation financière au règlement des créances dudit sous-traitant. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et les montants que l'Organisme pourrait devoir verser, le cas échéant. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

## **14. Engagements**

L'Organisme loue une imprimante multifonction et un réseau de fibre optique en vertu de contrats de location-exploitation qui viennent à échéance respectivement en décembre 2021 et en décembre 2022. Les loyers futurs s'élèveront à 11 017 \$ et comprennent les paiements suivants pour les deux prochains exercices :

	\$
2022	6 925
2023	4 092

L'Organisme s'est engagé en vertu d'un contrat pour un service de téléphonie qui vient à échéance en mars 2023. Les loyers futurs s'élèveront à 4 122 \$ et comprennent les paiements suivants pour les deux prochains exercices :

	\$
2022	2 061
2023	2 061

**15. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie**

	<b>2021</b>	2020
	\$	\$ (redressé)
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement</i>		
Débiteurs	<b>3 402</b>	(1 074)
Stocks	<b>(2 088)</b>	(83)
Charges payées d'avance	<b>(3 830)</b>	-
Sommes à recevoir de l'État	<b>(3 312)</b>	-
Subventions à recevoir – Projet Rénovation	-	(75 348)
Subvention salariale à recevoir (SSUC)	<b>(19 450)</b>	-
Créditeurs et charges à payer	<b>(274 420)</b>	45 627
Sommes à remettre à l'État	<b>(2 674)</b>	(1 662)
Subventions de fonctionnement perçues d'avance	<b>159 831</b>	-
	<b>(142 541)</b>	(32 540)
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		
Encaisse	<b>626 074</b>	482 258

**16. Instruments financiers***Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de l'Organisme fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Organisme est exposé à l'un de ces risques, comme le décrit le paragraphe suivant.

*Risque de taux d'intérêt*

La dette à long terme est assortie de taux d'intérêt fixes. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes. Cependant, l'Organisme est sujet à un risque de juste valeur sur la dette.

*Risque de crédit*

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal des activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances.

*Risque de liquidité*

L'objectif de l'Organisme est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2021, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient l'emprunt bancaire, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

**17. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

## Musée Régional de la Côte-Nord inc.

### Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2021

#### Produits – Annexe A

	2021 \$	2020 \$ (redressé)
Produits d'exploitation		
Droits d'entrée et cartes de membres	9 718	21 754
Ventes au comptoir	16 512	44 896
	<b>26 230</b>	66 650
Revenus de location	<b>2 079</b>	9 318
Autres revenus		
Frais de gestion	20 000	20 000
Autres	10 018	1 930
Amortissement des apports reportés	90 163	22 569
	<b>120 181</b>	44 499
Subvention de fonctionnement du ministère de la Culture et des Communications	<b>223 161</b>	224 969
Autres subventions		
Gouvernement fédéral – Placement Carrière Été	8 332	11 756
Ministère de la Culture et des Communications	-	5 000
Ministère de la Culture et des Communications – Intérêts	85 780	21 476
	<b>465 763</b>	383 668

#### Projet Vieux poste – Annexe B

	2021 \$	2020 \$
Produits		
Subvention – Ville de Sept-Îles	20 000	76 000
Location – Maison du Gardien	1 800	-
Droit d'entrée	-	41 599
Location de la chapelle	780	5 807
	<b>22 580</b>	123 406
Charges		
Salaires et charges sociales	17	55 178
Entretien et réparations	24	1 681
Fournitures de bureau	-	552
Surveillance et gardiennage du Vieux-Poste	2 400	231
Frais de gestion	20 000	20 000
Montage d'exposition et vernissages	-	149
Publicité et promotion	588	913
Télécommunications	4 394	-
	<b>27 423</b>	78 704
<b>(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>(4 843)</b>	44 702

**Musée Régional de la Côte-Nord inc.****Annexes**

Exercice terminé le 31 mars 2021

**Projet Virée de la Culture – Annexe C**

	<b>2021</b>	2020
	<b>\$</b>	\$
Produits		
Subvention – Ministère de la Culture et des Communications	-	1 000
	-	1 000
Charges		
Publicité et promotion	-	1 397
	-	1 397
<b>Excédent des charges sur les produits</b>	<b>-</b>	<b>(397)</b>

**Projet Culture et inclusion – Annexe D**

	<b>2021</b>	2020
	<b>\$</b>	\$
Produits		
Subvention – Ministère de la Culture et des Communications	<b>2 700</b>	-
Charges		
Sous-traitance	<b>3 600</b>	-
<b>Excédent des charges sur les produits</b>	<b>(900)</b>	-